

TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 3 novembre 2022



RASSEMBLEMENT ÉQUIPEMENT

LE 15 NOVEMBRE 2022 : LA COLÈRE SE FERA ENTENDRE À L'ÉQUIPEMENT !

Initialement prévu le mois dernier, la Fédération CGT des cheminots, forte des nombreuses inscriptions alors enregistrées pour le 18 octobre, appelle de nouveau les cheminots de l'Équipement à un rassemblement national.

Le 18 octobre 2022 a été une forte journée de mobilisation. Les cheminots ont massivement répondu à l'appel de la CGT dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle en confirmant le niveau de mobilisation du 6 juillet et du 29 septembre dernier.

AUGMENTER LES SALAIRES ET LA PRIME DE TRAVAIL

Alors que l'inflation atteint des niveaux singuliers et que les projections pointent une augmentation des prix sur un an pouvant avoisiner les 10 % d'ici la fin de l'année (6,2 % à fin octobre), les hausses de salaire à la SNCF, comme dans la fonction publique, apparaissent particulièrement mesquines. Ces augmentations ne compensent ni l'inflation, ni la hausse des qualifications et de la productivité, ni le contentieux salarial né de plusieurs années de gel des salaires. N'en déplaise à la direction de la SNCF, les cheminots estiment, à juste titre, que le compte n'y est pas !

C'est pour cela que la CGT revendique une augmentation de la prime de travail pour la reconnaissance de la technicité des métiers ainsi qu'une augmentation équivalente de la rémunération des cheminots contractuels. La pétition nationale, signée par plus de 5 000 cheminots, sera remise à la Direction lors de ce rassemblement.

Si la question des salaires est très présente, pour la Fédération CGT des cheminots, les logiques d'abaissement des coûts par les suppressions d'emplois, l'abaissement de la qualité des formations et plus globalement la réduction des moyens financiers et matériels sont à l'origine de la dégradation des conditions de travail des cheminots, de la qualité du service public et de la dégradation du réseau ferroviaire.

La question n'est donc pas, dans un premier temps, de savoir de combien de milliards la SNCF a besoin ou si les 100 milliards réclamés par le président Farandou pour le réseau sont justifiés ou suffisants, mais de savoir de quoi nous avons besoin pour produire des trains de voyageurs, de marchandises et des travaux, dans des conditions de sécurité, de qualité et de travail optimales.

Ce sont les mauvais choix politiques et financiers de la direction SNCF, soutenue par le gouvernement qui nie les évidences, qui conduisent aux situations de plus en plus dégradées que les cheminots rencontrent quotidiennement.



INVERSER LA TRAJECTOIRE DE L'EMPLOI

Nous revendiquons, au niveau national, 4 430 emplois supplémentaires à l'Équipement. Pour la Direction nationale, les effectifs actuels « correspondent à la charge ». Alors que ce sujet est central à nombre de collectifs, ce n'est donc pas un manque d'effectifs. Les cheminots apprécieront ! Nous sommes en face d'une direction hors-sol. Que tirez comme conclusions du jugement de l'accident de Brétigny rendu le 26 octobre ? Est-ce que l'entreprise SNCF va remettre complètement à plat son fonctionnement en attribuant les moyens humains nécessaires à la réalisation de la maintenance et à la garantie de la sécurité ? Nous avons peut-être déjà un début de réponse !

RÉINTERNALISATION DES CHARGES DE TRAVAIL

Celle-ci devient aujourd'hui indispensable. La baisse des effectifs se fait au profit de la sous-traitance, qui est en augmentation. Des renoncements importants se font jour. Là aussi, la Direction n'entend pas changer de cap ! Même ce qui a été positif, par la réinternalisation de 500 emplois sur 5 ans, ne sera pas généralisé.

Concernant le dossier classifications-rémunérations, des exemples très parlants apparaissent dans les établissements : l'exemple d'un nouvel embauché à l'EAL de Châlons-en-Champagne touchant 1 200 euros par mois alors qu'il est en possession d'un Bac+2, positionné classe 1. Les nouveaux embauchés sont les premiers à payer ces mauvais accords.

Nous avons réinterpellé la Direction pour les agents (chefs de brigade, techniciens d'appui et chefs de surveillance des installations électriques) qui se sont vus déclassés et se retrouvent désormais classés comme opérateurs (classes 2 à 4). Nous avons rappelé qu'ils doivent être repris comme techniciens sur l'emploi type « technicien/technicienne de maintenance et travaux de l'infrastructure » (classes 4 à 6). Si la Direction nous dit regarder, les recours seront également un moyen de pression.

Le 18 octobre, à l'appel de la CGT, de très nombreux collectifs de travail des cheminots de tous les collèges ont envoyé un signe fort à l'entreprise. Pourtant, la Direction entend rester droite dans ses bottes !

La CGT revendique :

- 4 430 embauches immédiates ;
- l'arrêt de toute externalisation de la formation ;
- des moyens, des formations, des parcours à taille humaine...

Face à une direction sourde aux légitimes revendications des cheminots de l'Équipement, et forte des actions locales qui se sont tenues sur de très nombreuses régions à l'appel de la seule CGT (Toulouse, Lyon, PRG, Reims, Pays de Loire, Bretagne, Limoges, Montpellier, Normandie, Auvergne, Tours, Bordeaux, Paca), la Fédération CGT des cheminots propose de passer à la vitesse supérieure et appelle les cheminots de l'Équipement à se rassembler nombreux, **LE 15 NOVEMBRE 2022, À SAINT-DENIS, À 13h30**, pour remettre les pétitions et exprimer nos exigences.

SOYONS NOMBREUX !

ÉLEVONS LE RAPPORT DE FORCE !

**J'agis avec la CGT,
du 17 au 24 novembre,
je vote CGT !**

